

« Quartiers résilients » est une démarche lancée en septembre 2022 par l'ANRU. Elle comprend deux volets : un dispositif transversal pour l'ensemble des territoires du NPNRU et un accompagnement renforcé pour 50 quartiers ciblés.

La démarche "Quartier résilients" accompagne la montée en qualité des opérations et propose des moyens dédiés pour accroître leur impact en matière de transition écologique, économique et sociale. Elle avait été annoncée en septembre lors des [journées de l'ANRU](#) [1] par le ministre de la Ville Olivier Klein.

Devenue un enjeu incontournable pour le NPNRU, la résilience doit désormais irriguer tous les projets soutenus par l'ANRU à ce titre. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la [loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique](#) [2] [et renforcement de la résilience face à ses effets](#) [2].

La démarche "quartiers résilients" fait suite à la vague d'appel à projet "[quartiers fertiles](#) [3]". Celle-ci avait permis de dessiner une première ébauche de cette résilience pour les quartiers grâce au financement de 100 fermes urbaines couvrant 140 QPV. L'[agriculture urbaine](#) [4] avait été identifiée par le Gouvernement comme l'un des leviers pour améliorer la qualité de vie dans ces territoires.

Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et de saisir l'opportunité du NPNRU pour engager des expérimentations dans le champ de la transition. Cette volonté est mise en oeuvre par l'ANRU par l'intermédiaire de deux niveaux d'accompagnement :

- Une offre de qualification et de montée en compétence destinée à l'ensemble des actrices et acteurs du renouvellement urbain, via notamment des webinaires mensuels
- Un accompagnement renforcé prévu sur 50 quartiers à l'échelle nationale. Les bénéficiaires de cet accompagnement seront annoncés très prochainement.

## Financer la résilience

Quelques leviers à mobiliser :

- [Appel à projet quartiers fertiles \(ANRU\)](#) [5] (appel à projet cloturé)
- [Démonstrateurs de la ville durable](#) [6] (deux premières tranches cloturées, ouverture d'une troisième tranche 2023)
- [Fonds Vert](#) [7]
- [FEDER, programmation régionale 2021/2027](#) [8]
- [Réserve Performance de l'enveloppe régionale](#) [9] (première tranche cloturée, ouverture d'une deuxième tranche 2023)

## Les ressources nationales :

Des événements mensuels sont proposés tout au long de l'année 2023 par l'ANRU sur différentes thématiques relatives à la résilience climatique, économique ou sociale.

Retrouvez les replays en ligne sur [l'ANRUSCOPE](#) [10] :

- Webconférence - Démarche Quartiers résilients - DGALN - 7 mars 2023 - La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) a présenté les mesures du Fonds Vert auxquelles sont éligibles les porteurs de projets NPNRU, ainsi que le renouvellement de la démarche EcoQuartier
- Webconférence - Démarche Quartiers résilients - Ilots de chaleur du 21 février 2023 : Traiter les îlots de chaleur - Complémentarités d'intervention entre les espaces publics et les îlots résidentiels
- Webconférence - Carte Blanche France Ville Durable - Cerema : Les fondamentaux de la

résilience - 9 février 2023

- Webconférence à destination des porteurs de projet et de leurs partenaires, ainsi que des délégations locales de l'Agence. Présentation de la Démarche "Quartiers résilients", les modalités de mise en œuvre et le calendrier de déploiement.

## la résilience dans les revues de projet

En 2023, les revues de projet annuelles intégreront pleinement cette ambition de résilience. Les revues de projet sont en effet l'occasion de suivre les projets tout au long de leur mise en œuvre pour s'assurer de la réalisation des objectifs contractualisés et favoriser les améliorations à apporter aux projets, dans une optique de développement durable des territoires et de résilience. Ce suivi doit être partagé avec l'ensemble des parties prenantes.

Une **note d'instruction de la Directrice générale de l'Anru du 14 mars 2023** relative à la méthodologie des revues de projet devant être conduites dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) actualise la méthode de ces revues de projet afin d'intégrer à l'exercice la démarche « Quartiers Résilients ».

La résilience y est inscrite comme une dimension transversale concernant notamment la stratégie de développement économique, l'adaptation des bâtiments (logements, à vocation économique, équipements publics) au changement climatique, évolutions démographiques, risques technologiques et naturels, le réemploi de matériaux, la gestion et le tri des déchets en particulier des biodéchets, l'accompagnement au changement des habitants...



La directrice générale

Paris, le 14/3/2023 | 17:41:46 CET

N/Réf : ANRU/DS2A/D23-3763

**Objet : Note d'instruction de la Directrice générale de l'Anru relative à la méthodologie des revues de projet devant être conduites dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)**

PJ : Annexe 1 – Guide méthodologique de mise en œuvre des revues de projet  
Annexe 2 – Grille d'analyse préparatoire aux revues de projet  
Annexe 3 – Modèle de compte-rendu de la revue de projet  
Annexe 4 – Indicateurs de suivi de la mise en œuvre

La méthodologie des revues de projet devant être conduites dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain a fait l'objet d'une note d'instruction en date du 17 décembre 2019.

Celle-ci fait l'objet d'une actualisation, au travers de la présente note et de ses annexes, permettant notamment d'intégrer à l'exercice de la revue de projet la démarche « Quartiers Résilients » initiée en 2022 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Ainsi le suivi de la dimension de la résilience dans le cadre de toutes les revues de projet se traduit par l'actualisation des annexes 2 et 3<sup>1</sup>.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) traduit une ambition forte : la transformation profonde des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrant les difficultés sociales et présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants. Au-delà de la phase de préparation des projets, cette ambition doit guider leur mise en œuvre dans une logique d'amélioration continue.

En tant que pilote du NPNRU, l'Anru a pour mission de veiller à l'atteinte des ambitions du programme, c'est pourquoi l'Agence assurera un suivi des projets tout au long de leur mise en œuvre pour s'assurer de la réalisation des objectifs contractualisés et favoriser les améliorations à apporter aux projets, dans une optique de développement durable des territoires et de résilience.

C'est dans cet esprit que la présente note détaille les attendus et la méthode des réunions dites « revue de projet », qui devront permettre à l'ensemble des parties prenantes de partager ce suivi.

La mise en œuvre des projets dans le temps doit en effet permettre un enrichissement continu de leur qualité, notamment en développant certains volets qui n'auraient pas pu l'être suffisamment au moment de la validation. Les sujets de gestion, co-construction, développement économique ou résilience par exemple dont la temporalité de maturation peut être spécifique, devront nécessairement être approfondis. L'Anru y sera tout particulièrement attentive.

La mise en œuvre des projets peut conduire par ailleurs à des évolutions qui n'avaient pas été anticipées. Le suivi des projets par l'Anru doit permettre de s'assurer que ces évolutions sont cohérentes avec les engagements pris au titre de la convention pluriannuelle, ou le cas échéant de pointer de nécessaires évolutions du contrat.

---

<sup>1</sup> Une note d'information de la Directrice Générale de l'Anru, relative à la démarche Quartiers Résilients, permettra de compléter l'outillage des revues de projet, spécifiquement pour l'année 2023, par une grille d'analyse « résilience » et permettra une lecture globale du projet sous le prisme de la résilience (vulnérabilités et potentiels des quartiers, leviers à actionner selon les 3 piliers que sont le cadre de vie, le développement local et la cohésion sociale).

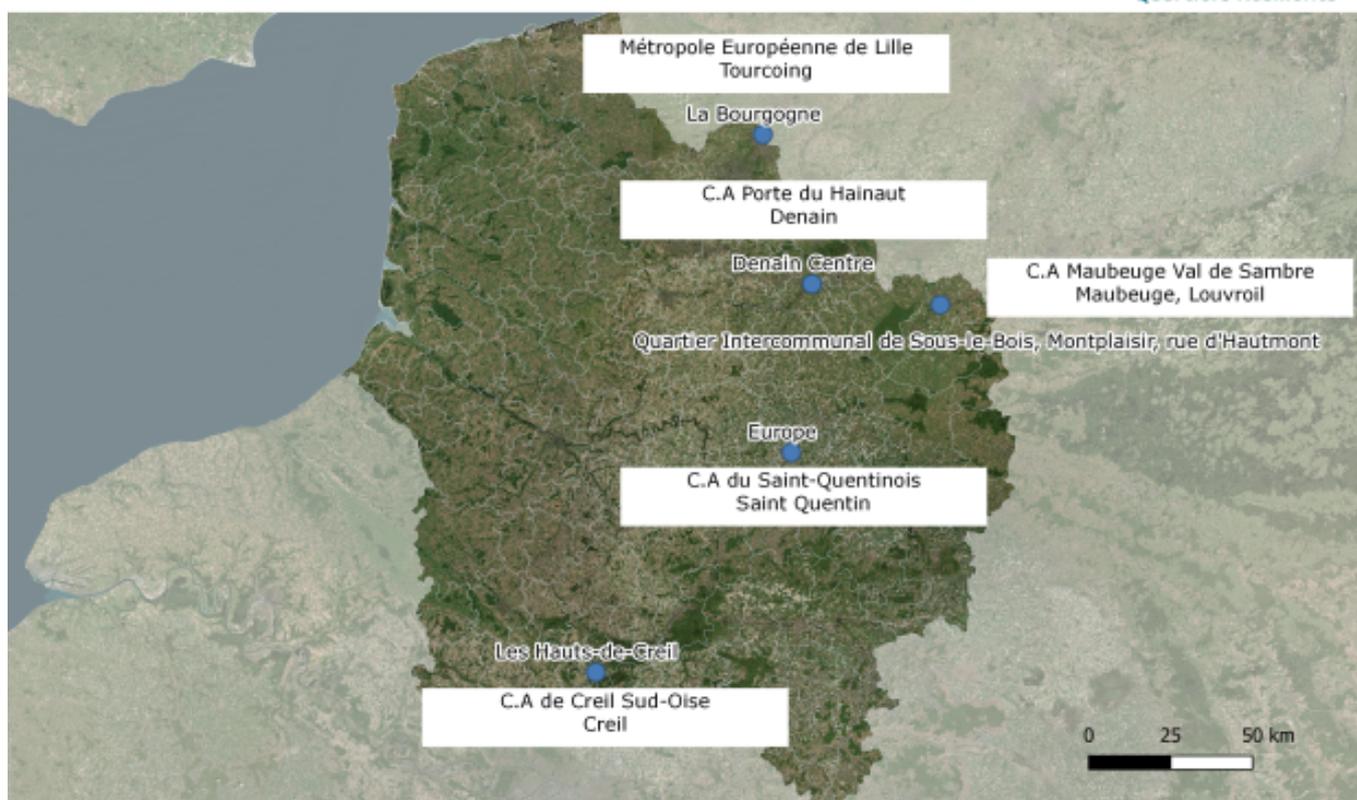
Note d'instruction de la Directrice générale de l'Anru relative à la méthodologie des revues de projet devant être conduites dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

**Poids** : 693.99 Ko

[Téléchargement](#) [11] [Favoris +](#) [12]

## Les 25 premiers quartiers retenus pour un accompagnement renforcé

### 5 sites sélectionnés dans les Hauts-de-France dans le cadre de la démarche Quartiers Résilients de l'ANRU



carte\_quartiers\_resilients.png

## Les ressources proposées par l'IREV :

### Cycle de rencontres quartiers en transition :

- [#1 OeT - Le renouvellement urbain à l'épreuve des changements climatiques](#) [13]
- [#2 OeT - Accompagner les quartiers prioritaires vers l'alimentation durable](#) [14]
- [#3 OeT - Des matières premières épuisables : vers l'économie circulaire dans les quartiers prioritaires](#) [15]
-

[#4 QeT - Des mobilités inclusives pour les déplacements du quotidien](#) [16]

•

[#5 QeT - Mutations de l'économie, transition et résilience territoriales](#) [17]

•

[#6 QeT - Habiter demain : de la précarité énergétique au logement vertueux](#) [18]

## Fiches expériences :

Retrouvez [via ce lien](#) [19] toutes les fiches expériences proposées par l'IREV qui entrent dans le champ des transitions et de la résilience.

Dates: Mardi 28 mars 2023 - 10:00

### URL de la source (modifié le 28/04/2023 - 11:23):

<https://www.irev.fr/thematiques/renouvellement-urbain/demarche-quartiers-resilients>

### Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualites-0/olivier-klein-donne-ses-orientations-pour-la-politique-de-la-ville>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

[3] <https://www.irev.fr/thematiques/transitions/agriculture-et-alimentation-durable/les-quartiers-fertiles-dans-les-hauts-de>

[4] <https://www.irev.fr/thematiques/transitions/agriculture-et-alimentation-durable>

[5] <https://www.anru.fr/actualites/appel-projets-les-25-derniers-laureats-de-quartiers-fertiles-devoiles>

[6] <https://www.ecologie.gouv.fr/demonstrateurs-ville-durable>

[7] <https://irev.fr/actualites-0/lancement-dun-nouveau-fonds-vert>

[8] <https://www.irev.fr/territoires/appels-projets/feder-lancement-de-la-programmation-regionale-20212027>

[9] <https://www.irev.fr/actualites-0/precisions-concernant-les-modalites-de-mobilisation-de-la-reserve-de-performance-pour>

[10] <https://www.anruscope.fr/les-programmes/NPNRU/quartiers-resilients/Pages/default.aspx#>

[11] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/note\\_20230314\\_revue\\_de\\_projet\\_14mars23.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/note_20230314_revue_de_projet_14mars23.pdf)

[12] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[13] <https://irev.fr/thematiques/transition/des-quartiers-en-transition/1-qet-le-renouvellement-urbain-lepreuve-des>

[14] <https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/2-qet-accompagner-les>

[15] <https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/3-qet-des-matieres>

[16] <https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/4-qet-des-mobilites>

[17] <https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/5-qet-mutations-de>

[18] <https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/6-qet-habiter-demain-de>

[19] <https://irev.fr/thematiques/transition/fiches-experiences-transition>